

2CRSI

Exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION S.A.

2, avenue de Bruxelles
68350 Didenheim
S.A. au capital de € 76 225
339 304 230 R.C.S. Mulhouse

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Colmar

ERNST & YOUNG Audit

Tour Europe
20, place des Halles
B.P. 80004
67081 Strasbourg cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

2CRSI

Exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société 2CRSI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et par décisions des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 2CRSI relatifs à l'exercice de quatorze mois clos le 29 février 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration le 31 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

■ Prise de contrôle de la société Boston Ltd et allocation du prix d'acquisition

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 6.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a acquis une participation de 70 % du capital de la société Boston Ltd (société internationale dans l'intégration, le marketing et la commercialisation d'équipements informatiques) le 18 novembre 2019.</p> <p>L'opération comprend des clauses de révision de prix et des options croisées d'achat et de vente des titres restant, soit 30 % valable cinq ans. La juste valeur de la contrepartie acquise a été estimée par votre groupe à M€ 26,1, y compris la dette comptabilisée en « Autres dettes financières » au titre de la juste valeur des compléments de prix et de l'option de vente dont bénéficient les actionnaires minoritaires.</p> <p>Par ailleurs, les actionnaires minoritaires n'ayant pas accès aux dividendes, le résultat de la société Boston Ltd est comptabilisé à 100 % en part de votre groupe.</p> <p>Cette opération s'est traduite par la comptabilisation à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de la société Boston Ltd et d'un goodwill provisoire de M€ 4,8. Votre groupe dispose d'un délai de douze mois, à compter de la date d'acquisition, pour ajuster la valeur des actifs acquis et des passifs repris.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ étudier les clauses du pacte d'actionnaires, afin d'examiner l'analyse du contrôle réalisée par votre groupe au regard des critères de la norme IFRS 10 concluant au contrôle par votre groupe ;▶ examiner la pertinence de la méthodologie appliquée pour l'identification des actifs acquis et des passifs repris, et de leur évaluation à la juste valeur, en incluant nos experts en évaluation dans notre équipe d'audit, et notamment apprécier les hypothèses retenues pour évaluer la relation clientèle et la marque ;▶ examiner les informations données dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré cette opération comme un point clé de l'audit en raison de (i) l'importance des actifs acquis et des passifs repris et de la contribution significative de la société Boston Ltd et (ii) l'utilisation d'estimations pour comptabiliser à leur juste valeur les actifs acquis et les passifs repris.

■ Evaluation du droit d'utilisation des locaux de Nanterre

Risque identifié	Notre réponse
<p>Comme indiqué dans la note 6.1.2 de l'annexe aux comptes consolidés, votre groupe a pris à bail les locaux à Nanterre en date du 15 avril 2019. Son objectif est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ développer et exploiter des <i>datacenters</i>, commercialiser un service de <i>housing</i> ; ▶ déployer des plateformes de services à la demande pour le <i>rendering</i> 3D des studios de cinéma, les calculs de risques pour les banques et les assurances, les calculs scientifiques pour l'industrie et le <i>cloud gaming</i>. <p>Cette opération s'est traduite par la comptabilisation au titre de ce bail d'un droit d'utilisation présenté au bilan en « Constructions » au sein des immobilisations corporelles, en contrepartie d'une dette de location. Les droits d'utilisation correspondant à ce bail ont été reconnus à hauteur de M€ 8,5 et amortis pour M€ 0,8 au cours de l'exercice.</p> <p>Nous avons considéré l'évaluation du droit d'utilisation des locaux de Nanterre comme un point clé de l'audit en raison (I) de sa valeur significative dans les comptes de votre groupe et (II) du jugement nécessaire de la direction pour évaluer sa durée.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ étudier les clauses du contrat de bail, afin d'examiner l'analyse de la durée du bail réalisée par votre groupe au regard des critères de la norme IFRS 16 ; ▶ examiner la pertinence de la méthodologie appliquée et les hypothèses retenues pour l'évaluation du droit d'utilisation ; ▶ examiner les informations données dans l'annexe aux comptes consolidés.

■ Existence et exhaustivité des stocks comptabilisés

Risque identifié	Notre réponse
<p>Les stocks de matières premières et de marchandises représentent un montant brut de M€ 34,5 et les produits finis et les encours représentaient une valeur brute de M€ 2,3 à la clôture de l'exercice.</p> <p>Comme indiqué dans la note 6.5.5 de l'annexe aux comptes consolidés, les stocks de matières premières et de marchandises, essentiellement constitués de composants électroniques, sont évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits finis sont évalués à leur coût de production et les encours de production ont été évalués selon les mêmes principes, en fonction de leur avancement dans la fabrication.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ assister aux inventaires physiques des principales sociétés entrant dans le périmètre des comptes consolidés (2CRSI, 2CRSI Corp., Boston France et Boston Ltd.) et réaliser des comptages par sondages à partir du listing des stocks (tests sur l'existence) et des stocks physiques (tests sur l'exhaustivité) ; ▶ rapprocher nos comptages des quantités comptables en stocks à la clôture de l'exercice ; ▶ réaliser des tests de détail, par sondages, sur le correct rattachement à l'exercice des dernières livraisons et des expéditions.

Compte tenu de l'importance de ces actifs dans le bilan et au regard du nombre significatif de références stockées par votre société, nous considérons qu'il existe un risque sur l'existence et l'exhaustivité des stocks (références comptabilisées à zéro ou non comptées) que nous avons considéré comme un point clé de l'audit.

■ Correct rattachement à l'exercice du chiffre d'affaires de livraison de matériel

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 29 février 2020, votre groupe a réalisé un chiffre d'affaires de M€ 77 dont M€ 74,5 correspondent à des ventes de produits finis et des marchandises (livraisons de matériel).</p> <p>La note 6.4.1 de l'annexe aux comptes consolidés décrit les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires relatives aux livraisons de matériel. La livraison de matériel s'entend par la livraison de composants et de serveurs assemblés.</p> <p>Nous avons considéré le correct rattachement du chiffre d'affaires relatif aux livraisons de matériel à l'exercice comptable comme un point clé de l'audit en raison de la saisonnalité de l'activité (forte activité en fin d'année) et de la sensibilité de l'atteinte des objectifs communiqués au marché.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ prendre connaissance des procédures de contrôle interne de reconnaissance du chiffre d'affaires ; ▶ examiner les modalités de comptabilisation des ventes liées à des contrats contenant des clauses spécifiques susceptibles d'impacter la reconnaissance du chiffre d'affaires, notamment en fin d'année ; ▶ obtenir des confirmations externes pour un échantillon de factures non encore réglées au 29 février 2020 ; ▶ à partir des journaux de ventes de fin d'année et des journaux de ventes postérieurs à la clôture, réaliser des tests de détail sur le correct rattachement et la réalité des ventes de l'exercice en les rapprochant des pièces justificatives (bons de livraison et procès-verbaux de réceptions émargés par le client et factures).

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 31 août 2020. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société 2CRSI par votre assemblée générale du 13 juin 2019 pour le cabinet FIDUCIAIRE DE REVISION S.A. et du 25 septembre 2017 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 29 février 2020, le cabinet FIDUCIAIRE DE REVISION S.A. était dans la première année de sa mission et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la troisième année (dont deux années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Didenheim et Strasbourg, le 31 août 2020

Les Commissaires aux Comptes

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION S.A.

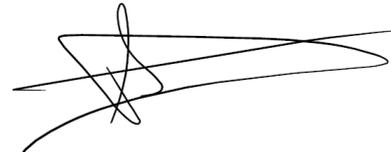
ERNST & YOUNG Audit



Thierry Liesenfeld



Véronique Habé



Alban de Claverie

COMPTES CONSOLIDES ANNUELS GROUPE 2CRSI

EXERCICE CLOS LE 29 FEVRIER 2020

En application de l'article 19 du règlement UE n° 2017/1129 du 14 juin 2017, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document d'Enregistrement Universel :

- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018 établis en application des normes IFRS, et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés respectivement aux pages 75 à 123 et p. 150 du Rapport Financier Annuel de la société publié sur son site internet : <https://investors.2crsi.com/fr/rapports-financiers-annuels/>
- les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 établis en application des normes IFRS, et le Rapport des Commissaires aux Comptes afférent présentés aux pages 156 à 198 et 119 du Document de base, enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 mai 2018 sous le numéro I.18-004 ».

1. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ANNUEL

La période considérée débute le 01/01/2019 et finit le 29/02/2020 soit une durée de 14 mois. La durée de l'exercice précédent clos le 31/12/18 était de 12 mois.

En milliers d'euros	Notes	Exercice 2019/2020 (14 mois)	Exercice 2018 (12 mois)
Chiffre d'affaires	6.4.1	76 972	65 177
Autres produits de l'activité	6.4.2	1 676	54
Achats consommés	6.4.3	-57 105	-49 706
Tx de marge sur CA		25,8%	23,7%
Charges externes	6.4.3	-8 215	-4 195
Charges de personnel	6.4.4	-12 405	-4 823
Impôts et taxes		-555	-364
Autres produits et charges d'exploitation		0	49
EBITDA*	6.4.5	368	6 192
Taux de marge d'EBITDA sur CA		0,5%	9,5%
Autres produits et charges opérationnels courants*		-605	-139
Dot. nettes aux amortissements et prov.	6.4.5	-5 111	-1 710
Résultat opérationnel courant		-5 348	4 344
Autres produits et charges opérationnels non courants		-195	-664
Résultat opérationnel		-5 543	3 680
Coût de l'endettement financier brut		-2 029	-1 264
Autres produits financiers nets		2 676	754
Résultat financier	6.4.6	647	-510
Résultat avant impôts		-4 896	3 170
Impôts	6.4.7	352	519
Résultat net		-4 543	3 689
Part du groupe		-4 314	3 705
Part des minoritaires		-229	-16

* Les frais d'acquisition des titres de 2CRSi UK (Tranquil PC) de l'exercice 2018 ont été reclassés pour 139 k€ en "Autres produits et charges opérationnels courants". Dans les comptes publiés au 31/12/2018, ils étaient présentés dans la rubrique "Autres produits et charges d'exploitation".

2. ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En milliers d'euros	29/02/2020	31/12/2018
Résultat net	-4 543	3 689
Ecart de conversion	51	0
Éléments recyclables en résultat	51	0
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite nets d'impôts différés	41	17
Éléments non recyclables en résultat	41	17
Résultat global pour la période	-4 451	3 706
Part du Groupe	-4 256	3 721
Part des intérêts ne donnant pas le contrôle	-195	-15

3. BILAN CONSOLIDE ANNUEL

État de la situation financière			
En milliers d'euros	Notes	29/02/2020	31/12/2018
ACTIFS			
Goodwill	6.5.1	7 062	1 960
Immobilisations incorporelles	6.5.1	15 750	1 074
Immobilisations corporelles	6.5.2	23 637	6 428
Créances financières (non courantes)	6.5.4	10 925	6 033
Autres actifs financiers non courants	6.5.7	3 000	1 248
Actifs d'impôt différé		1 035	639
Actifs non courants		61 409	17 382
Stocks	6.5.5	34 520	20 503
Clients	6.5.6	21 820	37 482
Autres actifs courants	6.5.7	17 770	3 773
Créances financières (courantes)	6.5.4	11 796	5 707
Trésorerie et équivalents de trésorerie		10 175	14 511
Actifs courants		96 081	81 975
Total de l'actif		157 490	99 357
En milliers d'euros		29/02/2020	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capital	6.5.8	1 282	1 282
Primes d'émission	6.5.8	46 084	46 084
Réserves	6.5.8	4 155	-84
Résultat de l'exercice attribuable aux propriétaires de la société	6.5.8	-4 314	3 705
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société		47 207	50 986
Réserves des participations ne donnant pas le contrôle		120	97
Résultat des participations ne donnant pas le contrôle		-229	-15
Participations ne donnant pas le contrôle		-109	82
Total des capitaux propres	6.5.8	47 098	51 069
Emprunts et dettes financières	6.5.9	37 425	15 943
Dettes locations non courants	6.5.9	15 525	3 637
Avantages du personnel	6.5.13	386	208
Passifs d'impôt différé		3 115	95
Passifs non courants		56 451	19 884
Dettes financières courantes	6.5.9	14 460	8 236
Dettes locations courants	6.5.9	2 137	541
Autres provisions courantes	6.6.4.	265	35
Dettes fournisseurs	6.5.11	20 336	17 214
Autres passifs courants	6.5.12	16 742	2 378
Passifs courants		53 941	28 405
Total des capitaux propres et passifs		157 490	99 357

4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ANNUELS

Variations des capitaux propres								
(Montants en k€)	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Écart actuariel	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part du groupe	Intérêts hors groupe	Total capitaux propres
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	1 282	46 084	(67)	(17)	3 705	50 986	82	51 069
Affectation du résultat de l'exercice 2018.12			3 705	-	(3 705)	-	-	-
Variation des taux de change				33		33	18	51
OCI non recyclables				25		25	16	41
Résultat					(4 314)	(4 314)	(229)	(4 543)
Résultat global	-	-	-	58	(4 314)	(4 256)	(195)	(4 451)
Variation de périmètre								
Contrat de liquidité								
Autres mouvements			477			477	5	482
Situation à la clôture de l'exercice 2020.02	1 282	46 084	4 115	41	(4 314)	47 207	(108)	47 098

Les autres mouvements pour 477 k€ comprennent notamment 271 k€ d'attributions d'actions gratuites.

5. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE ANNUEL

La rubrique « Variation de la créance financière » correspond au montant encaissé du client Blade (cf. note en 6.1.2).

L'impact sur la trésorerie liée à l'entrée de Boston dans le périmètre apparaît sur la ligne « Incidence des variations de périmètre ».

La rubrique « Emissions d'emprunts » est détaillé dans la note 6.5.10. La ligne « Intérêts financiers encaissés » est détaillé dans la note 6.4.6.

En milliers d'euros	29/02/2020	31/12/2018
Résultat net	(4 544)	3 690
Elimination des dotations aux amortissements et provisions	4 450	1 780
Plus ou moins-value de cession	229	
Neutralisation du résultat financier	1 045	510
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie	329	(44)
Elimination de la charge/produit d'impôt	(352)	(641)
Capacité d'autofinancement	1 158	5 295
Impôt payé	(1 362)	
Variation de la créance financière	8 364	1 039
Variation du besoin en fonds de roulement	4 079	(38 718)
Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles	12 239	(32 384)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 514)	(2 534)
Titres de participation	-	(1 000)
Incidence des variations de périmètre	(13 845)	(2 480)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	17	
Variation des prêts et avances consentis	(914)	
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités d'investissement	(18 256)	(6 014)
Dividendes versés par la société consolidante	(175)	(175)
Augmentations (réductions) de capital		46 250
Emissions d'emprunts	25 191	15 511
Remboursements d'emprunts	(17 533)	(10 687)
Intérêts payés	(3 575)	(1 261)
Intérêts financiers encaissés	-	667
Affacturage	(2 621)	(1 092)
Trésorerie nette liée aux (utilisée par les) activités de financement	1 265	49 213
Incidence de la variation des taux de change	8	21
Variation de trésorerie	(4 722)	10 836
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</i>	<i>14 501</i>	<i>3 666</i>
<i>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</i>	<i>9 779</i>	<i>14 501</i>

Au 29 février 2020, le Groupe dispose des lignes de crédit suivantes :

- 3,3 M € de découverts autorisés,
- 6,4 M€ d'escompte de factures clients (\$ 7M),
- 4,1 M€ de ligne d'import (\$ 4,5 M).

A cette date, le Groupe a tiré les montants ci-dessous :

- 4 M€ de ligne d'import (£ 3,4 M),
- 1,9 M€ d'escompte de factures clients (£ 1,6M).

6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

Notes aux états financiers consolidés

6.1. Présentation de l'activité et des évènements importants

6.1.1. Information relative à la Société et à son activité

2CRSI est une société anonyme de droit français, cotée sur Euronext Paris, compartiment C. La Société et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe » ou « le groupe 2CRSI ». Le siège social de la Société est situé 32, rue Jacobi Netter, 67200 Strasbourg (France).

Les comptes consolidés au 29 février 2020 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales.

En date du 31 août 2020, le Conseil d'administration a arrêté les comptes consolidés annuels et le rapport de gestion de 2CRSi.

L'exercice clos le 29 février 2020 est un exercice de transition et également un changement de dimension avec l'acquisition de Boston Limited. Le groupe s'est organisé et structuré (avec le recrutement d'une équipe de directeurs opérationnels et le renforcement des équipes commerciales et marketing) afin d'accélérer la transformation commerciale et son internationalisation.

L'intégration de Boston Limited dans les comptes consolidés du Groupe a été réalisée à compter du 18 novembre 2019 (soit moins de 3 mois et demi sur les 14 mois de l'exercice).

Cette acquisition de Boston Limited constitue une étape clé pour le Groupe. S'appuyant sur les relations de longue date entre les deux entreprises et leurs dirigeants, le nouvel ensemble bénéficie désormais des expertises technologiques historiques et reconnues de 2CRSi et des solides positions commerciales de Boston Limited, intégrateur et distributeur de référence à l'international.

A fin février 2020, le Groupe compte 355 collaborateurs dont 70 commerciaux. Cette acquisition permet d'accroître substantiellement la couverture géographique mondiale du Groupe via des forces commerciales renforcées et un réseau de distribution international démultiplié. Avec 22 bureaux et plus de 50 partenariats de distribution et de revente, le Groupe couvre directement ou indirectement plus de 50 pays.

L'acquisition de Boston Limited permet au Groupe de répondre aux trois enjeux prioritaires fixés dès 2018 : accélération de la transformation commerciale, diversification du portefeuille clients et extension du rayonnement hors de France.

L'exercice comptable 2019-20 (1er janvier 2019 – 29 février 2020) fait ressortir un chiffre d'affaires consolidé du Groupe de 77 M€ sur 14 mois, intégrant une contribution de Boston Limited de 32,5 M€ du 18 novembre 2019 au 29 février 2020.

Sur l'exercice 2019-20, 2CRSi renforce considérablement ses positions à l'international avec plus de 86% de son activité réalisée hors de France. Sur la même période en excluant la contribution de Boston Limited, le chiffre d'affaires réalisé hors de France aurait représenté moins de 57% de l'activité totale.

Le Groupe affiche un taux de marge brute de 25,8%, en progression de deux points par rapport à l'exercice 2018. Les charges externes s'élèvent à (8,2) M€, en augmentation de 29% par rapport à l'exercice précédent sur 12 mois et hors intégration de Boston.

Les charges de personnel s'établissent à (12,4) M€ ; elles représentent 16% du chiffre d'affaires du Groupe sur 14 mois, contre 7% en 2018. Cette hausse reflète le renforcement des équipes de 2CRSi avec des profils plus expérimentés, en particulier dans les équipes marketing, commerciale et R&D.

Ainsi, l'EBITDA sur 14 mois ressort à 0,4 M€ et l'EBITDA estimé pro forma s'établit à 3,8 M€. Les dotations aux amortissements et provisions sont de (5,1) M€, en forte hausse liée à l'amortissement des droits d'utilisation des baux immobiliers, notamment à Nanterre et Strasbourg.

Le résultat opérationnel de l'exercice ressort à (5,5) M€. Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net consolidé part du groupe est de (4,5) M€ sur l'exercice.

COMPTES PRO FORMA AU 29 FEVRIER 2020

Les informations financières pro forma ont été préparées afin d'illustrer l'incidence de l'acquisition du groupe Boston Limited si celle-ci avait été effectuée à une date antérieure au 1er mars 2019 ; les résultats du groupe acquis auraient alors été consolidés sur 12 mois.

Les résultats hypothétiques inclus dans les informations financières pro forma sont donc théoriques et peuvent différer de la situation financière effective ou des résultats comptables effectifs (qui n'intègrent les résultats de Boston Limited qu'à partir du 18 novembre).

Le compte de résultat pro forma sur 12 mois du 1er mars 2019 au 29 février 2020 a été établi :

- Sur la base des comptes consolidés du groupe historique 2CRSi sur la période de 14 mois auxquels ont été déduits les comptes consolidés établis sur la période du 1er janvier 2019 au 28 février 2019 sur le même périmètre.
- En additionnant le compte de résultat consolidé du groupe Boston Ltd pour la période du 1er mars 2019 au 29 février 2020, en considérant que les ajustements de juste valeur déterminés au 18/11/2019 auraient été identiques au 1er mars 2019. (Sans prise en compte sur 12 mois de l'amortissement de la relation clientèle et de la charge financière de désactualisation de la dette liée au put).

Le compte de résultat pro forma du Groupe est établi en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe et monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de l'opération pour les produits et charges, ou aux cours de change moyen durant la période si ce cours de change est proche des cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous :

Taux de change pour établissement du Compte de Résultat Pro forma	1 € équivaut à	Taux moyen au 29/02/2020
Dollar US	USD	1,1132
Livre sterling	GBP	0,8716
Dirham Emirats Arabes Unis	AED	4,0859
Dollar australien	AUD	1,6162

Source : Banque de France

Ainsi, avec l'intégration de Boston Limited sur 12 mois, le chiffre d'affaires pro forma du Groupe ressort à 141,1 M€ contre un chiffre d'affaires de 65,2 M€ réalisé sur l'exercice 2018 par le groupe historique de 2CRSi (1er janvier 2018 – 31 décembre 2018).

Compte de résultat Pro forma au 29/02/2020	
En milliers d'euros	Proforma 2019/2020 (12 mois)
Chiffre d'affaires	141 081
Autres produits de l'activité	943
Achats consommés	-109 013
<i>Tx de marge sur CA</i>	22,7%
Charges externes	-11 748
Charges de personnel	-16 804
Impôts et taxes	-631
Autres produits et charges d'exploitation	0
EBITDA	3 829
<i>Taux de marge d'EBITDA sur CA</i>	2,7%
Autres produits et charges opérationnels courants	-606
Dot. nettes aux amortissements et prov.	-4 847
Résultat opérationnel courant	-1 624
Autres produits et charges opérationnels non courants	-91
Résultat opérationnel	-1 715
Résultat financier	917
Résultat avant impôts	-798
Impôts	184
Résultat net	-614
Part du groupe	-827
Part des minoritaires	213

6.1.2. Evènements marquants

CREATION DE LA FILIALE GREEN DATA

Le 28 février 2019, le Conseil d'Administration a autorisé la constitution d'une société détenue à hauteur de 55% par la Société et à hauteur de 45 % par la société Azur Datacenter, à l'effet de prendre à bail un ensemble immobilier dénommé « Le Capitole », situé Parc des Fontaines, 55 avenue des Champs Pierreux à Nanterre.

La société Green Data SAS, créée le 15 mars 2019, a pris à bail les locaux à Nanterre en date du 15 avril 2019. Son objet est de :

- développer et exploiter des datacenters, commercialiser un service de Housing

- déployer des plateformes de services à la demande pour le rendering 3D des studios de cinéma, les calculs de risques pour les banques et assurances, les calculs scientifiques pour l'industrie, le *cloud gaming*...

Les droits d'utilisation correspondant à ce bail ont été reconnus à hauteur de 8 509 K€ en immobilisations corporelles et amortis pour 841 k€ au cours de l'exercice. Les dettes financières de location s'élèvent à 8 255 k€ au 29/02/2020.

PRISE DE PARTICIPATION DANS BLADE

Le 28 octobre 2019, 2CRSi a pris une participation de 2 millions d'euros dans la société Blade, spécialiste du *Cloud Computing* et membre du Next40. La participation de la société dans le capital de Blade n'est pas significative et inférieure à 1 %.

Principal client de 2CRSi en 2018, Blade a développé un service de jeu en ligne haut de gamme, Shadow, et a levé plus de 30 M€ auprès de ses actionnaires historiques et de nouveaux investisseurs afin de poursuivre son développement à l'international et accélérer le nombre d'abonnés.

La prise de participation de 2CRSi, réalisée par compensation de créances, constitue ainsi un nouveau jalon dans le partenariat privilégié entre les deux entreprises et illustre la confiance de 2CRSi dans les perspectives de Blade et dans son nouveau management.

Les titres de Blade sont présentés sur la ligne « Autres actifs financiers non courants ».

Par ailleurs, la créance de Blade inscrite au bilan du groupe au 1er décembre 2019, a fait l'objet d'un rééchelonnement des échéances à payer jusqu'au 15/05/2023.

Cette créance comptabilisée dans le poste « Clients » a été transférée au poste « Créances financières ». Au 29/02/2020, elle s'élève à 16,1 M€ et comprend le principal et les intérêts. Un produit constaté d'avance a également été comptabilisé pour 1,5 M€ au titre des intérêts restant à courir.

Au cours de l'exercice, la société Blade a payé un montant total de 15,3 M€, dont :

- 7 M€ au titre de la créance commerciale qui était due au 31.12.2018,
- 2 M€ au titre de la créance commerciale qui a été rééchelonnée et reclassée en créance financière le 1er décembre 2019,
- 6,3 M€ au titre de la créance financière liée aux contrats de location-financement conclus en 2017 et 2018.

ACQUISITION DE BOSTON LIMITED

Le 18 novembre 2019, 2CRSi, au travers de sa filiale de droit anglais « 2CRSi London Ltd », détenue à 100 % spécialement créée pour cette opération le 6 novembre 2019, a procédé à l'acquisition de 70 % des titres de la société Boston Limited, située à St. Albans au Royaume-Uni.

Le groupe Boston Ltd a réalisé au cours de l'exercice clos le 28 février 2019 un chiffre d'affaires de £ 89,3 M pour un Ebitda de £ 1,9 M et un résultat net £ 1,5 M.

Le prix de base de la transaction est confidentiel et a été financé par un prêt moyen terme de 15 M€, faisant partie d'un financement structuré syndiqué par BNP Paribas auprès d'un pool bancaire et pour une partie marginale sur fonds propres.

A ce prix de base, pourront s'ajouter des compléments de prix au profit des actionnaires historiques conditionnés à l'atteinte d'objectifs d'EBITDA pour les exercices 2020 à 2023. Le contrat prévoit également une

option permettant l'achat du solde de la participation minoritaire de 30% de Boston Limited ; cette option pourra être exercée jusqu'en novembre 2029.

Boston Limited, référence mondiale dans l'intégration, le marketing et la commercialisation d'équipements informatiques bénéficiant des technologies les plus avancées du marché, a développé un portefeuille de plus de 1 500 clients sur des secteurs diversifiés : serveurs informatiques haute performance (HPC), télévision et streaming (« Broadcast »), effets spéciaux (VFX), Intelligence Artificielle (IA), « Gaming », réalité augmentée (VR), analyse de génomes (« Genomics »), villes intelligentes (« Smart Cities ») et les télécommunications.

Avec cette opération, 2CRSi franchit une étape clé dans son développement et élargit considérablement ses positions à l'international et son potentiel de croissance sur de nouveaux marchés avec une diversification de sa base clients. Au-delà des complémentarités géographiques, le nouvel ensemble va bénéficier de fortes synergies commerciales et d'importantes économies d'échelle en termes d'approvisionnements notamment. Enfin, ce rapprochement s'appuie sur les relations de longue date entre les deux groupes et leurs dirigeants. Au-delà de cette connaissance commune, la complémentarité des expertises de 2CRSi (concepteur et fabricant) et Boston Limited (intégrateur et distributeur à valeur ajoutée) a été au cœur de cette opération.

CHANGEMENT DE DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE SOCIAL

Les actionnaires de 2CRSi ont décidé de modifier la date de clôture de son exercice social lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 décembre 2019 pour le porter du 31 décembre au dernier jour du mois de février. Ce changement permettra d'aligner l'arrêté des comptes avec celui de Boston Limited et de présenter une situation plus conforme à la saisonnalité de l'activité traditionnellement forte sur les derniers mois de l'année.

6.1.3. Evènements postérieurs à la clôture

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS AU PROFIT DE CERTAINS SALAIRES DU GROUPE

BOSTON LTD

Le 18 mars 2020, le Conseil d'Administration a décidé l'attribution de 142 722 actions au bénéfice de membres du personnel (personnes clés) des sociétés du groupe Boston Limited (au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce), à savoir 142 722 actions au prix de 4,11 € l'action conformément à la décision de l'assemblée générale mixte en date du 13 juin 2019 (quinzième résolution).

COVID-19

Le chiffre d'affaires du Groupe a été impacté par les premiers effets du COVID dès les mois de janvier et février 2020. En effet, dès le début du mois de janvier, de nombreuses usines de composants ont été fermées et l'offre de transport fortement réduite.

Pendant le confinement, la présence sur site s'est limitée à l'équipe de production et à la logistique (France, Royaume Uni et Allemagne) et les autres fonctions ont poursuivi en télétravail. Le processus d'intégration de Boston a été ralenti par les contraintes de déplacement. Les équipes commerciales ont cependant poursuivi des séances de formation à distance et les négociations avec 8 fournisseurs clés ont été finalisées afin de bénéficier des meilleures conditions possibles pour les sociétés du Groupe.

Les impacts sur l'activité sont très contrastés car des secteurs comme l'Automobile, le Pétrole, la Production Audiovisuelle et la Publicité ont subi une décroissance et à l'inverse les secteurs du Cloud, Internet, le Gaming et les Telecom ont été en forte croissance.

Les sociétés du groupe ont bénéficié des mesures de soutien mises en place par les différents Gouvernements à savoir :

- pour la France, le décalage du paiement des charges sociales patronales pendant 2 mois (soit 240 K€), le report de 6 mois d'une partie des échéances de crédit-bail (à hauteur de 3,1 M€), et les avantages liés au dispositif d'activité partielle sur les mois de mars, avril et mai 2020 ;
- pour l'Allemagne, un différé de paiement de la TVA (163 k€) ;
- pour le Royaume-Uni, un différé de paiement de la TVA (total de £ 1 306 k).

A fin juin, la trésorerie brute du groupe s'élève à 8,6 M€, auxquels s'ajoutent des lignes de financement mobilisables de 9,3 M€ (découvert bancaire, lignes de crédit à court terme non tirées).

Par ailleurs, la société a également obtenu début juillet 2020, un financement par crédit-bail à hauteur de 3,5 M€ pour l'achat de composants qui seront intégrés dans des serveurs destinés à être loués à ses clients.

A la date du présent document, une demande de Prêt Garanti par l'Etat (PGE) est en cours d'instruction pour un montant compris entre 8 et 10 M€.

6.1.4. Principes généraux

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros (k euros) sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

6.1.4.1. Référentiel

DECLARATION DE CONFORMITE

Les présents comptes consolidés ont été établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standard), tel qu'adopté dans l'Union européenne au 29 février 2020.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission européenne (https://ec.europa.eu/info/index_fr), intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS), les interprétations du comité permanent d'interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d'interprétation des normes d'informations financières internationales (International Financial Interpretations Committee – IFRIC).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

PRINCIPE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des crédits projetés, des emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti, et des instruments financiers dérivés évalués en juste valeur.

CONTINUITE D'EXPLOITATION

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par les actionnaires sur la base de la trésorerie disponible au 29 février 2020 et des financements à obtenir qui doivent permettre de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe.

Concernant les covenants existants dans le groupe (cf. partie 6.5.10), le périmètre du groupe historique 2CRSi s'engage à maintenir un niveau de trésorerie Brute (augmentée de la part confirmée non tirée de tout endettement Court Terme) supérieur à 10 M€ à la date de clôture de chaque trimestre comptable jusqu'à la date de remboursement de l'intégralité des sommes dues. Cet engagement applicable pour la première fois le 31/05/2020, n'est pas respecté. Prévenue du non-respect de cet engagement, la banque a confirmé renoncer à l'exigibilité anticipée de la dette.

METHODES COMPTABLES

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés annuels au 29 février 2020 sont identiques à ceux appliqués pour les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Suite à la décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2018, la Société a attribué le 20 janvier 2019 à ses dirigeants et salariés des actions gratuites sous certaines conditions. La charge totale correspondant à ces attributions est évaluée à 1,2 M€. Conformément à la norme IFRS2, elle est comptabilisée en charge de personnel, sur la période d'acquisition des droits, soit linéairement sur 5 ans. Dans les comptes consolidés annuels au 29 février 2020, la charge comptabilisée à ce titre s'élève à 271 k€.

Par ailleurs, les amendements de normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2019 et non appliqués par anticipation sont les suivants :

- IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux (publié en juin 2017). Cette interprétation adoptée par l'Europe le 23 octobre 2018 clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 "Impôts sur le résultat" concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.
- Amendements IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises. Ces amendements ont été homologués par le règlement de l'Union Européenne du 8 février 2019 ;
- Amendements au titre des améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 (publiées en décembre 2017). Ces amendements ont été adoptés par l'UE par le règlement du 14 mars 2019;
- Amendements IAS 19 intitulés Modification, réduction ou liquidation d'un régime (publié en février 2018). Ces amendements ont été homologués par l'UE le 13 mars 2019 ;
- Amendements à IFRS 9 – caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative (publié en octobre 2017). Ces amendements ont été homologués par l'UE le 22 mars 2018.

S'agissant des textes mentionnés ci-avant, ils n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

En outre, le Groupe n'applique pas les textes suivants lesquels ne sont pas applicables de manière obligatoire en 2019 :

- Amendements au cadre conceptuel IFRS (publiés en mars 2018). Ces amendements devraient être d'application obligatoire au 1er janvier 2020 sous réserve de son adoption par l'Europe ;
- Amendements à IFRS 3 – Regroupements d'entreprise, définition d'un "business" (publié en octobre 2018). Ces amendements visent à clarifier le guide d'application afin d'aider les parties prenantes à faire

la différence entre une entreprise et un groupe d'actifs. Ils devraient être d'application obligatoire au 1er janvier 2020 sous réserve de son adoption par l'Europe ;

- Amendements à la norme IAS 1 et IAS 8 : définition de la matérialité (publié le 10 décembre 2019) applicables au 1er janvier 2020.
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 dans le cadre de la réforme du taux d'intérêt de référence.

6.1.4.2. Utilisation de jugements et d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction a recours à des estimations et des jugements dans le cadre de l'application des méthodes comptables IFRS. Ces jugements et/ou estimations ont une incidence sur les montants d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. L'impact de ces changements d'estimation est comptabilisé au cours de la période, ou sur les périodes ultérieures affectées.

Les jugements, les estimations et les hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur :

- Traitement comptable des frais de développement (6.5.1) ;
- Attribution de bons de souscription d'actions (6.5.8).
- Avances remboursables (note 6.5.9) ;
- Taux d'actualisation et durée des contrats de location (note 6.6.1),
- Caractère fortement avantageux de l'option d'achat accordée à Blade dans le cadre du contrat portant sur la location-financement de serveurs (note 6.4.1 Opérations Blade) ;
- Evaluation à la juste valeur des actifs et passifs reconnus dans le cadre des regroupements d'entreprises.

Ces hypothèses qui sous-tendent les principales estimations et les jugements sont décrites dans les notes annexes de ces états financiers.

Le Groupe considère que le Brexit ne devrait pas avoir d'incidence significative sur ses comptes.

6.2. Périmètre de consolidation

6.2.1. Principes comptables liés au périmètre

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Le Groupe applique les normes IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats » et IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».

La norme IFRS 10, qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés, présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s'il détient le pouvoir sur cette entité, s'il est exposé aux rendements variables de l'entité, ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Elles sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont déconsolidées dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe. Les soldes et opérations intragroupe sont éliminés.

La société mère 2CRSI SA exerce un contrôle sur les sociétés 2CRSI Corporation, Boston France (Adimes), 2CRSI Limited, 2CRSi UK, 2CRSI ME FZE, Green Data, 2CRSi London Ltd, Boston Ltd, Boston Server & Storage Solutions GmbH, Escape Technology Ltd, Boston IT Solutions Australia Pty Ltd, Escape Technology GmbH et Boston SàRL.

OPERATIONS DU 1ER JANVIER 2019 AU 29 FEVRIER 2020

BOSTON Ltd

Comme indiqué dans la partie 6.1.2, le Groupe détient le contrôle exclusif de la société Boston Limited depuis le 18 Novembre 2019 suite à l'acquisition de 70% des titres de cette société. En conséquence, Boston Limited est consolidée en intégration globale depuis sa date de prise de contrôle qui conduit à reconnaître les actifs et passifs de Boston à 100% sur la base de leur juste valeur au 18 novembre 2019.

L'opération comprend des clauses de révision de prix et des options croisées d'achat et de vente des titres restant soit 30% valable 5 ans.

Le put sur minoritaire, actualisé selon le TRI de l'opération, a été comptabilisé en dette financière. Une charge de 325 K€ a été comptabilisée en résultat financier au titre de la désactualisation de la dette.

Par ailleurs, les minoritaires n'ayant pas accès aux dividendes, le résultat de Boston Ltd est comptabilisé à 100% en part du Groupe.

Les frais d'acquisition des titres de Boston Ltd s'élèvent à 0,6 M€ et ils sont inscrits en "Autres charges et produits opérationnels courants".

Conformément à IFRS 3, les ajustements de juste valeur des actifs acquis et des passifs sont comptabilisés en contrepartie d'ajustements de goodwill sur la base d'informations obtenues pendant la période d'allocation, c'est-à-dire dans les douze mois suivant l'acquisition. Le Groupe 2CRSI a procédé à l'identification et à l'évaluation des actifs et passifs identifiables du groupe Boston Ltd afin d'allouer la juste valeur de la contrepartie acquise (26,1 millions d'euros) entre ces différents éléments. Sur la base de ces travaux, le goodwill provisoire s'élève à 4,8 millions d'euros.

Les réévaluations du bilan d'ouverture portent principalement sur :

- des immobilisations incorporelles, en lien avec des relations contractuelles avec certains clients et aux marques,
- des actifs corporels, notamment un terrain et une construction au Royaume Uni,
- des impôts différés liés à ces réévaluations.

Détermination provisoire des actifs et passifs acquis à la date de prise de contrôle de Boston Ltd	
(en millions d'euros)	
Actifs et passifs acquis à 100 %	
Immobilisations incorporelles	14,4
Immobilisations corporelles	2,8
Total actifs non courants	17,2
Stocks et travaux en cours	11,8
Clients et autres créances d'exploitation	20,5
Autres actifs courants	11,4
Disponibilités et équivalents de trésorerie	1,1
Total actifs courants	44,8
Emprunts et dettes financières	5,1
Impôts différés passifs	2,7
Total passifs non courants	7,9
Dettes financières courantes	5,6
Fournisseurs et autres passifs courants	27,2
Total passifs courants	32,8
Actifs nets acquis part du Groupe à 100 %	21,3
Juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie transférée	26,1
Goodwill provisoire	4,8

Si l'opération était intervenue au 1er mars 2019, la contribution de Boston Ltd dans le chiffre d'affaires et l'Ebitda (pro forma) s'élèverait à 101 millions d'euros et 3,5 millions d'euros (données non auditées).

La contribution sur douze mois correspond à la somme :

- de la contribution aux comptes consolidés du Groupe depuis la date d'acquisition (du 18 novembre 2020 au 29 février 2020) ;
- et de la contribution estimée du 1er mars au 18 novembre 2019 (les montants ont été déterminés en considérant que les ajustements de juste valeur déterminée au 18 novembre 2019 auraient été identiques au 1er mars 2019).

A titre indicatif, la contribution de Boston Ltd dans les comptes consolidés du Groupe depuis le 18 novembre 2019 est présentée ci-dessous :

(en millions d'euros)	2019-20
Chiffre d'affaires	32,5
EBITDA	0,4
Dotations aux amortissements	-1,2
Résultat opérationnel courant	-0,8
Résultat opérationnel	-0,9
Résultat financier	-0,1
Résultat avant impôt	-1,0
Impôts sur les résultats	-0,2
Résultat net	-1,2
Résultat net part du Groupe	-1,2

CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).

Les états financiers du Groupe sont établis en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe et monnaie fonctionnelle de la Société.

Les états financiers des sociétés étrangères, dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros de la manière suivante :

- Au cours de clôture en vigueur en fin de période pour les actifs et passifs ;
- Au cours de change moyen de la période pour le compte de résultat.

Les écarts de conversion qui résultent de l'application de cette méthode sont comptabilisés dans les capitaux propres consolidés en « Autres éléments du résultat global ».

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous :

	1 € équivalent à	29/02/2020		31/12/2018	
		Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
Dollar US	USD	1,1168	1,0977	1,1793	1,1450
Livre sterling	GBP	0,8773	0,8532	0,8881	0,8945
Dirham Emirats Arabes Unis	AED	4,1012	4,0503	4,2236	4,2174
Dollar australien	AUD	1,6220	1,6875	N.A.	N.A.
Livre sterling (entrée périmètre Boston)	GBP	0,8488	0,8532	N.A.	N.A.

Source : Banque de France

N.A : Non Applicable

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Les transactions réalisées par les sociétés consolidées et libellées dans une devise différente de leur devise fonctionnelle sont converties au taux de change en vigueur à la date des différentes transactions.

Les créances clients, dettes fournisseurs et dettes libellées dans une devise différente de la devise fonctionnelle des entités sont converties au taux de change en vigueur à la date de clôture. Les plus-values et moins-values latentes résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le résultat opérationnel.

Les gains et pertes de change résultant de la conversion des opérations intragroupe ou des créances et dettes libellées dans une devise différente de la devise fonctionnelle des entités sont comptabilisés en résultat.

6.2.2. Périmètre de consolidation

Au 29 février 2020, le Groupe est constitué de 14 entités, toutes consolidées par intégration globale :

Sociétés	Pays	% détention	Contrôle du Groupe (en %)	% d'intérêt
2CRSi SA	France		Société mère	
2CRSi Corporation	Etats Unis	100 %	Société Fille 100 %	100 %
Boston France (Adimes)	France	100 %	Société Fille 100 %	100 %
2CRSi Ltd	Royaume-Uni	100 %	Société Fille 100 %	100 %
2CRSi UK	Royaume-Uni	80 %	Société Fille 100 %	100 %
2CRSi ME FZE	Dubaï	100 %	Société Fille 100 %	100 %
Green Data SAS	France	55 %	Société Fille 100 %	100 %
2CRSi London Ltd	Royaume-Uni	100 %	Société Fille 100 %	100 %
Boston Ltd	Royaume-Uni	70 %	Société Fille 100 %	100 %
Boston Server & Storage Solutions GmbH	Allemagne	70 %	Société Fille 100 %	100 %
Escape Technology Ltd	Royaume-Uni	70 %	Société Fille 100 %	100 %
Escape Technology GmbH	Allemagne	70 %	Société Fille 100 %	100 %
Boston IT Solutions Australia Pty Ltd	Australie	70 %	Société Fille 100 %	100 %
Boston SARL	France	35 %	Société Fille 50 %	50 %

6.3. Information sectorielle

La norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », a conduit le Groupe à ne présenter qu'une seule activité « vente de composants et/ou de produits finis ». La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est présentée dans la partie 6.4.1.

La répartition par zone géographique des actifs non courants se présente comme suit :

Actifs non courants (hors impôts différés)	29/02/2020 k€			31/12/2018 k€		
	Hors France	France	Total	Hors France	France	Total
Goodwill	6 862	200	7 062	1 960	-	1 960
Immobilisations incorporelles	14 120	1 630	15 750	-	1 074	1 074
Immobilisations corporelles	4 521	19 116	23 637	994	5 434	6 428
Créances financières	249	10 676	10 925	785	5 248	6 033
Autres actifs financiers hors impôts différés	-	3 000	3 000	15	1 233	1 248
Total Actifs non courants (hors impôts différés)	25 752	34 622	60 374	3 754	12 989	16 743

6.4. Notes relatives au Compte de Résultat

6.4.1. Produit des activités ordinaires

Excepté pour son activité de location financement, le Groupe applique la norme IFRS 15 pour la comptabilisation de ses produits des activités ordinaires. A ce titre, ceux-ci sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Le Groupe tire ses produits des sources principales ci-dessous :

- ventes de serveurs
- ventes de composants
- location financement de serveurs
- ventes de prestations de services dont la durée des contrats est inférieure à douze mois.

Concernant son activité de location-financement de serveurs, le Groupe applique la norme IFRS 16 et en particulier les règles liées aux distributeurs fabricants, il présente en conséquence le produit de location en chiffre d'affaires et le coût de production en charges à la date de commencement du contrat de location.

OPERATIONS BLADE

Au cours du second semestre 2017, 2CRSi avait signé un contrat avec Blade pour la location-financement de 184 baies de serveurs livrés en 2017 et 2018, principalement en France et aux Etats-Unis. Ces contrats prévoient le versement par Blade d'acomptes, de loyers majorés et de loyers fixes.

Le solde de la créance financière liée à ces opérations s'élève à 5 428 k€ au 29 février 2020 (vs. 11 740 k€ au 31 décembre 2018), actualisée au taux moyen de 4,70%, correspondant au taux moyen implicite du contrat.

Afin d'assurer le financement de la production de ces serveurs, 2CRSi a parallèlement signé des contrats de financement avec plusieurs organismes bancaires.

Ce financement reçu des banques est comptabilisé en dettes financières. Le solde s'établit à 6 856k€ au 29 février 2020 contre 14 440k€ au 31 décembre 2018. Le taux de financement consenti par les banques est compris entre 3 et 6%.

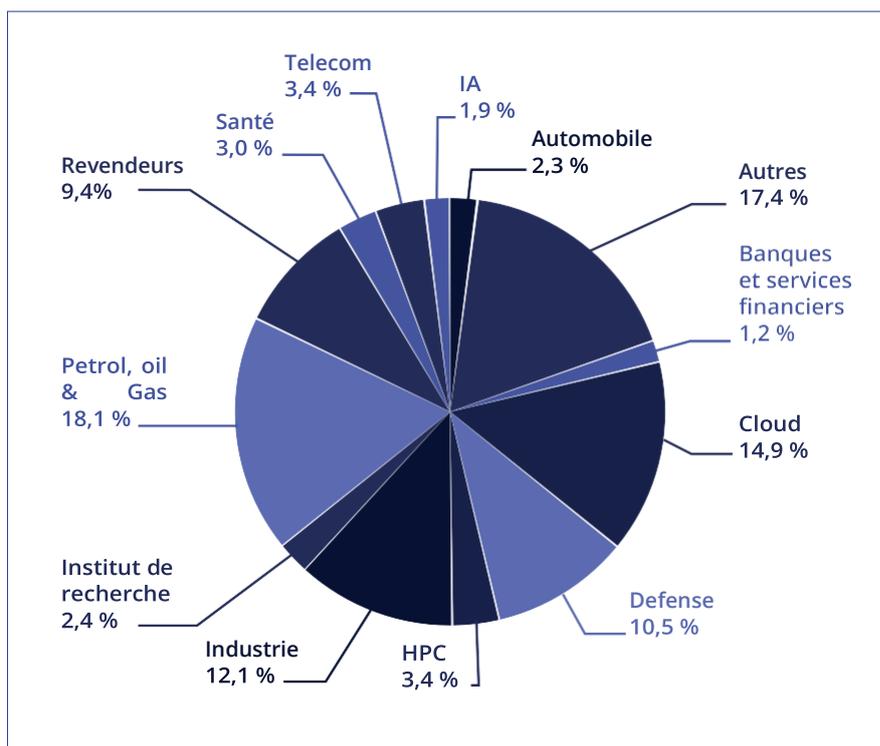
La charge financière nette relative au contrat de location-financement s'élève à 314 k€ sur l'exercice 2019/2020 (713 k€ en charges et 399 k€ en produits), et a été comptabilisée en résultat financier.

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Au 29 février 2020 le Groupe réalise un chiffre d'affaires de 77 M€ dont 74 ,5 M€ de ventes de produits finis et marchandises (livraisons de matériel)

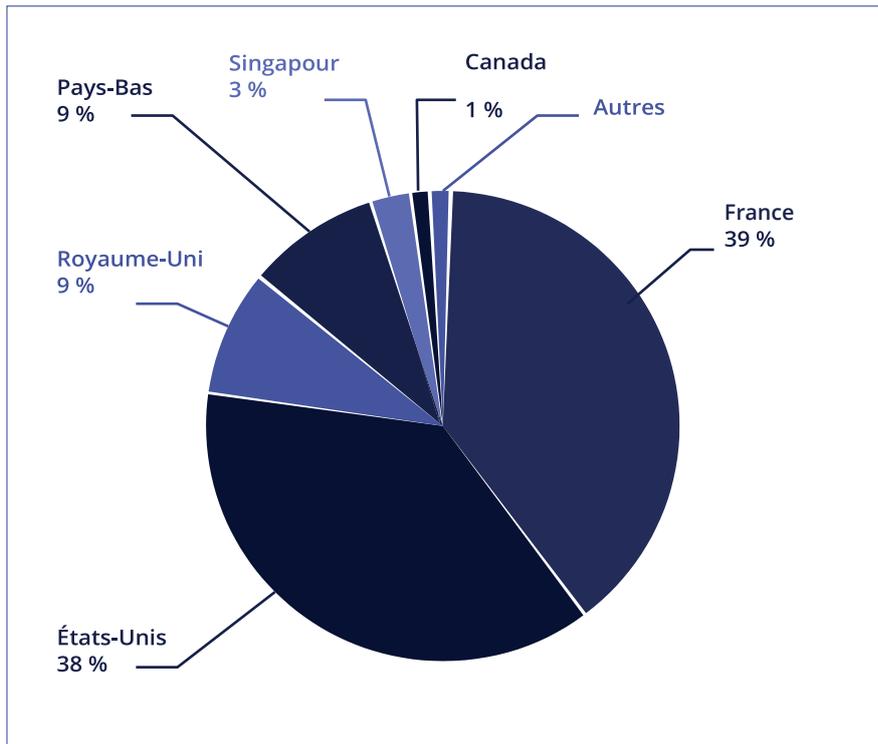
La répartition du chiffre d'affaires par nature d'activité et par zone géographique, et leur période de comptabilisation au compte de résultat afférente, se présente comme suit :

Répartition du chiffre d'affaires sur 14 mois 2CRSi 2019-2020*

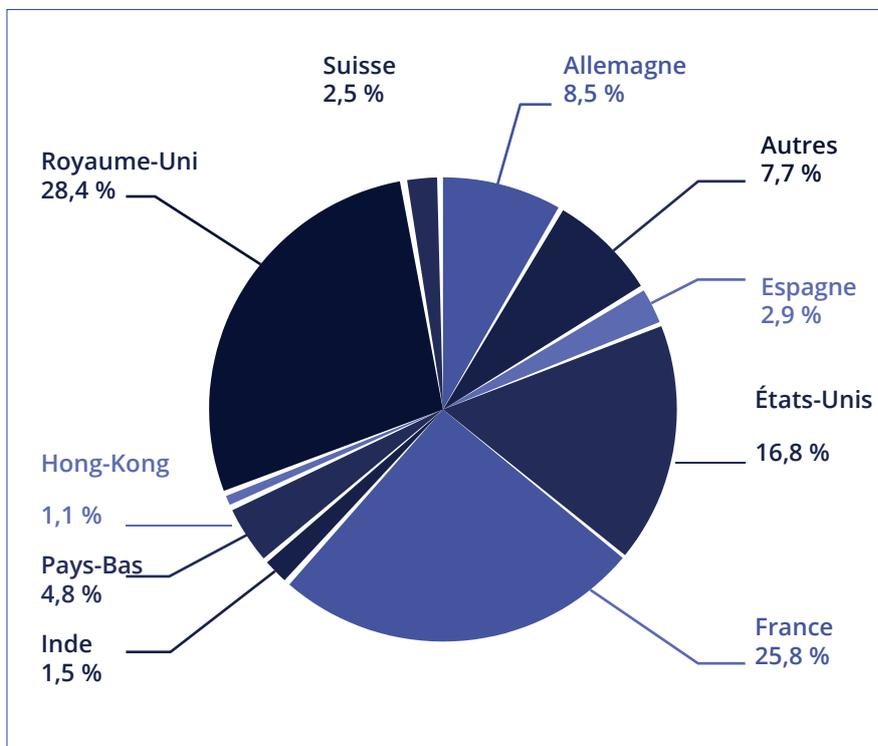


*Données (1er mars 2019 - 29 février 2020)

Répartition du chiffre d'affaires 2CRSi 2018 (lieu de livraison)



Répartition du chiffre d'affaires sur 14 mois 2CRSi 2019-2020*



*Données (1er mars 2019 - 29 février 2020)

6.4.2. Autres produits opérationnels courants

Autres produits de l'activité (Montants en k€)	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Produit de crédits d'impôt recherche	786	114
Production stockée	805	-251
Autres	85	191
Total	1 676	54

La variation de la production stockée provient principalement des en-cours de production élevés en France au 29/02/2020 par rapport au 31/12/2018.

6.4.3. Achats consommés et charges externes

Achats consommés (Montants en k€)	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Variation de stocks de marchandises	1 795	10 104
Achats de marchandises et mat. premières	(58 980)	(59 405)
Gains et pertes de change	80	(126)
Autres	-	(279)
Total	(57 105)	(49 706)

Charges externes (Montants en k€)	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Services extérieurs	(6 187)	(4 067)
Autres	(2 028)	(128)
Total	(8 215)	(4 195)

La hausse des services extérieurs en 2019/2020 est liée à l'augmentation de l'effectif (frais de recrutement et frais de déplacement en hausse) et l'augmentation des frais de marketing et salons.

6.4.4. Effectifs et masse salariale

Masse salariale (Montants en k€)	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Rémunérations brutes	(9 384)	(3 949)
Charges sociales	(3 306)	(1 462)
Autres charges de personnels (y compris Production immobilisée)	285	588
Total	(12 405)	(4 823)

Les effectifs par fonction et par pays se répartissent ainsi :

EFFECTIF	29/02/2020	31/12/2018
Opérations	95	44
Relations clients, sales & marketing	176	41
R&D	27	15
Fonctions supports	57	16
Total	355	116

EFFECTIF	29/02/2020	31/12/2018
France	126	91
Etats-Unis	13	7
Royaume-Uni	165	11
Dubaï	8	7
Allemagne	40	-
Australie	3	-
Total	355	116

L'effectif du groupe historique de 2CRSi s'élève à 173 collaborateurs au 29/02/2020 et l'effectif moyen du Groupe a évolué ainsi :

EFFECTIF MOYEN	29/02/2020	31/12/2018
Groupe historique 2CRSi	136	92
Groupe Boston	172	
Total	308	92

6.4.5. Performance opérationnelle

Le Groupe a choisi de présenter un EBITDA (« Earnings Before Interests, Taxes, Depreciation and Amortization ») pour faciliter l'analyse du lecteur. L'EBITDA n'est pas un indicateur normé dans le cadre des IFRS et ne constitue pas un élément de mesure comptable de la performance financière du Groupe. Il doit être considéré comme une information complémentaire, non substituable à toute autre mesure de performance opérationnelle et financière à caractère strictement comptable, telle que présentée dans les états financiers consolidés du Groupe et leurs notes annexes.

L'EBITDA est défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et provisions et les autres charges et produits opérationnels courants et non courants. Les charges et produits opérationnels non courants comprennent notamment les dépréciations d'actifs incorporels, les résultats de cession d'actifs immobilisés, les coûts de restructuration, les coûts relatifs aux mesures d'adaptation des effectifs et les

honoraires relatifs au projet d'introduction en bourse. Les autres produits et charges opérationnels courants comprennent les frais d'acquisition encourus lors de regroupements d'entreprises.

L'évolution de l'Ebitda sur les périodes est la suivante :

EBITDA (Montants en k€)	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Résultat opérationnel	(5 543)	3 680
Dotations nettes amortissements et provisions	5 111	1 710
Autres produits et charges courants	605	139
Autres produits et charges non courants	195	664
EBITDA	368	6 192
Taux de marge EBITDA sur CA	0,5 %	9,5 %

La ligne "Autres produits et charges courants" correspond aux frais d'acquisition des titres de 2CRSi UK en 2018 et Boston Ltd en 2019/2020 pour 605 k€.

Les dotations aux amortissements et provisions nettes se décomposent ainsi :

Dotations nettes aux amortissements et provisions (Montants en k€)	AU 29/02/2020		
	Groupe Historique 2CRSi	Boston	Total
Dotations aux provisions nettes	-154	-641	-796
Dotations aux amortissements nettes	-1 564	-311	-1 875
Dotations sur retraitements IFRS16 et CB	-2 318	-122	-2 440
Total	-4 037	-1 074	-5 111

6.4.6. Résultat financier

Le résultat financier inclut :

- Le coût de l'endettement
- Des produits financiers liés à la location financement des serveurs Blade et les produits financiers liés au contrat de rééchelonnement de la créance Blade (conclu le 23/01/2020).

Produits et charges financiers (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Coût de l'endettement financier brut	(2 029)	(1 264)
Autres produits financiers nets	2 676	754
Résultat financier	647	(510)

Les produits financiers liés au contrat de rééchelonnement de la créance Blade s'élèvent à 1,7 M€ pour l'exercice clos le 29/02/2020.

6.4.7. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices correspond au cumul des impôts exigibles des différentes sociétés du Groupe, corrigé de la fiscalité différée. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres. Il est alors également comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou en capitaux propres.

Les impôts différés sont évalués selon l'approche bilancielle au montant que l'entité s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les impôts différés ainsi déterminés sont, le cas échéant, influencés par un éventuel changement du taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de clôture des états financiers.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé si les conditions suivantes sont réunies :

- L'entité dispose de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale et de la même entité imposable ou du même groupe fiscal, qui engendreront des montants imposables sur lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent ;
- Il est probable que l'entité dégagera des bénéfices imposables avant l'expiration des pertes fiscales ou des crédits d'impôt non utilisés ;
- Les pertes fiscales non utilisées résultent de causes identifiables qui ne se reproduiront vraisemblablement pas ;
- Les opportunités liées à la gestion fiscale de l'entité généreront un bénéfice imposable pendant l'exercice au cours duquel les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

IMPOTS DIFFERES ACTIFS ET PASSIFS

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 28% jusqu'à 500 k€ et 31% pour l'excédent.

La société 2CRSi ME FZE est exonérée d'impôts étant située dans une zone franche de Dubai.

Pour les autres sociétés, les taux applicables s'élèvent à :

- 29,84 % pour les Etats-Unis (taux fédéral),
- 19 % pour les filiales au Royaume Uni
- 15,83 % pour Boston GmbH
- 32,05 % pour Escape Technology GmbH
- 27,5 % pour l'Australie.

Preuve d'impôt (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Résultat net	(4 543)	3 689
Impôt consolidé	352	519
Résultat avant impôt	(4 895)	3 170

Taux courant d'imposition en France	28 %	33 %
Charge d'impôt théorique au taux courant en France	1 371	(1 057)
Incidences sur l'impôt théorique:		
Différences permanentes	(248)	1 068
Incidence de taux	(605)	
Incidence des déficits non imputés	(669)	
Ecritures de conso sans incidence d'impôt	(223)	
Incidence taux d'impôt sociétés étrangères		45
Crédit d'impôt	143	
Autres	583	463
Charge réelle d'impôt sur les résultats (produit si positif)	352	519

La ligne "Autres" correspond à des produits d'impôts sans base (dont 197 k€ chez 2CRSi SA).

6.4.8. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Pour le calcul du résultat dilué par action, les ADP 2017 n'ont pas été prises en compte car il n'existe pas de mécanisme de conversion automatique ou sur simple décision des porteurs de ces ADP en actions.

Le tableau ci-après présente le calcul du résultat net consolidé par action :

Résultat de base par action	29/02/2020 (14 mois)	31/12/2018
Résultat part du groupe (en k€)	(4 314)	3 705
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	14 243 430	14 243 430
Résultat de base par action (€/action)	(0,30)	0,26
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	14 386 832	
Résultat dilué par action (€/action)	(0,30)	

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation inclut 143 402 actions gratuites.

6.5. Notes relatives au bilan

6.5.1. Immobilisations incorporelles et Goodwill

L'acquisition en 2018 de la société Tranquil PC Ltd (2CRSi UK à ce jour) a généré la comptabilisation d'un goodwill devenu définitif au cours de l'exercice d'une valeur de 2 055 k€ au 29 février 2020 (contre 1 960 k€ au 31 décembre 2018).

Le groupe a acquis une participation de 70% du capital de Boston Ltd le 18 novembre 2019. Le goodwill provisoire reconnu s'élève à 4 807 k€ (cf. Partie 6.6.2.1 paragraphe "Opérations du 1er janvier 2019 au 29 février 2020 -Boston Ltd").

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- Les frais de développement
- Les licences de logiciels

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement encourus par le Groupe doivent être immobilisés dès lors que les critères suivants sont remplis :

- Le Groupe a l'intention et la capacité technique de conduire le projet de développement à son terme ;
- Il existe une probabilité élevée que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise, ce qui est généralement étayé par l'existence de commande ou de contrats ;
- Les coûts peuvent être évalués de façon fiable ;
- Le Groupe a la capacité d'utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- Le Groupe dispose des ressources nécessaires à l'achèvement du projet.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus et les frais de recherche sont enregistrés au compte de résultat en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Le coût d'acquisition des licences de logiciels est capitalisé sur la base du coût d'acquisition et du coût d'installation. Ces coûts sont amortis sur la durée estimée des logiciels.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée et sont présentées ci-après :

- Frais de développement : 3 ans
- Licences de logiciels : 1 à 6 ans
- Clientèle : 7 ans

Les tableaux ci-après illustrent les mouvements survenus au cours de l'exercice :

Valeurs brutes (Montants en k€)	31/12/2018	Variations de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassements	29/02/2020
Frais de développement	1 272	-	153	-	1 523	2 948
Concessions, brevets & droits similaires	232	63	1	-	-	296
Logiciels	-	154	112	-	-	266
Marque	-	10 214	-	-	2	10 215
Clientèle	-	3 952	-	-	1	3 952
Autres immobilisations incorporelles	42	-	7	(0)	(42)	7
Immobilisations incorporelles en cours	589	-	650	-	(1 239)	-
Total Actifs non courants	2 135	14 382	923	(0)	244	17 685

Amortissements et dépréciations (Montants en k€)	31/12/2018	Variations de périmètre	Dotations	Cessions	Reclassements	29/02/2020
Amt/Dép. frais développ.	(906)	-	(622)	-	(2)	(1 528)
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(155)	-	(43)	-	-	(198)
Amt/Dép. logiciels	-	-	(51)	-	-	(51)
Amt/Dép. clientèle	-	-	(159)	-	1	(158)
Amt/Dép. autres immos incorp.	-	-	(0)	-	-	(0)
Total Actifs non courants	(1 061)	-	(875)	2	(1)	(1 935)
Valeur nette comptable	1 074	14 382	48	2	243	15 750

6.5.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de façon fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés en charges.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 à 10 ans
- Installations techniques : 9 à 20 ans
- Matériel et outillages industriels : 5 à 10 ans
- Matériels de transport : 5 ans
- Matériels de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 8 à 10 ans

Les valeurs résiduelles, durée d'utilité et de modes d'amortissement des actifs sont revues à chaque clôture annuelle, et modifiées si nécessaire sur une base prospective.

Les frais d'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Le tableau ci-après présente les mouvements des immobilisations corporelles sur l'exercice :

Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (Montants en k€)	31/12/2018	Variations de périmètre	Acquisitions	Cessions	Reclassements	Autres Mouvements	29/02/2020
Terrains et agencements sur terrains		572		-	-	301	873
Constructions	-	660	268	-	431	369	1 728
Installations tech, matériel & outillage	-	-	-	-	-	-	-
Installations tech, matériel & outillage en CB/ Location							
Autres immobilisations corporelles	1 668	129	2 163	(81)	2 108	-	5 986
Matériel de bureau	1 207	198	124	(197)	(297)	-	1 035
Matériel de transport	33	36	280	(57)	128		420
Matériel de transport en CB/Location							
Matériel informatique	-	-	-	-	-	-	-
Matériel informatique en CB/Location							
Droit d'utilisation	5 872	1 260	11 819	-	-	20	18 972
Immobilisations corporelles en cours	44	-	367	-	(53)	-	357
Total Actifs non courants	8 823	2 855	15 021	(335)	2 317	690	29 372

Amortissements et dépréciations (Montants en k€)	31/12/2018	Variations de périmètre	Dotations	Cessions	Reclassements	Autres Mouvements	29/02/2020
Amt/Dép. Agencements sur terrains	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Amt/Dép. constructions			(112)	-			(112)
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-	-	-				-
Amt/Dép. install tech, matériel & outil. en CB/ Location			-	-			-
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(484)		(478)	22	11		(929)
Amt/Dép. Matériel de bureau	(272)	-	(530)	176	(343)		(969)
Amt/Dép. Matériel transport	(8)	-	(131)	8	65		(65)
Amt/Dép. Matériel transport en CB/ Location	-	-					-
Amt/Dép. Matériel informatique	-	-					-
Amt/Dép. Matériel informatique en CB/ Location	-	-					-
Amt/Dép. droit d'utilisation	(1 631)	-	(2 188)	-	161		(3 658)
Total Actifs non courants	(2 395)	-	(3 440)	206	(106)		(5 735)
Valeur nette comptable	6 428	2 855	11 581	(128)	2 211	690	23 637

Les acquisitions de la période incluent notamment la reconnaissance du droit d'utilisation lié à la signature d'un bail au titre de l'ensemble immobilier « Le Capitole » pour 8,5 M€.

Au sein des immobilisations corporelles, les droits d'utilisation comptabilisés s'élèvent en valeur nette à 15,3 M€ à fin février 2020 (vs 4,2 M€ à fin décembre 2018). Outre la prise à bail de l'ensemble immobilier « Le Capitole », le groupe a signé sur la période plusieurs contrats de location, notamment pour des locaux administratifs.

6.5.3. Pertes de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles

Au 29 février 2020, aucun indice de perte de valeur n'a été identifié. Aucune dépréciation d'actifs n'est comptabilisée.

6.5.4. Créances financières courantes et non courantes

Les actifs financiers courants et non courants sont constitués de la créance financière relative au contrat client pour la location-financement de serveurs en France et aux Etats-Unis ayant pris effet en 2017 avec Blade, de sa créance commerciale rééchelonnée (cf. événements marquants note 6.1.2). (cf. note 6.4.1 « Produit des activités ordinaires »), et également de prêts, dépôts et cautionnements et liquidités soumises à restriction (885 k€ au 29 février 2020).

Créances financières (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Créances financières non courantes	10 925	6 033
Dépréciations	-	-
Créances financières non courantes, nettes	10 925	6 033
Créances financières courantes	11 796	5 707
Dépréciations	-	-
Créances financières courantes, nettes	11 796	5 707
Total	22 721	11 740

Les créances financières liées au contrat de location-financement de serveurs avec Blade s'élèvent à 5 428 k€ au 29/02/2020 (en totalité en courant).

Dans le tableau des flux de trésorerie, les règlements de Blade apparaissent sur la ligne « variation de créance financière » pour 8 330 k€ dont 6 312 k€ pour le contrat de location-financière.

La différence entre le total mentionné sur la ligne « Variation de créance financière » de 8 364 k€ et la variation de la créance Blade pour 8 330 k€ correspond à la variation des prêts et dépôts de garanties.

Ces flux sont à mettre au regard des flux de financement au titre des dettes de financement. Le Groupe avait obtenu deux financements en 2017 et 2018 pour un total de 22 581 K€ et le solde de cette dette s'élève à 6 856 k€ au 29 février 2020.

6.5.5. Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat.

Les produits finis sont évalués à leur coût de production à l'exception de ceux qui, en phase de lancement de production, ont un coût de revient supérieur à leur prix de vente ainsi qu'aux produits obsolètes ou excédentaires.

Une provision pour dépréciation ramène le stock de marchandises et matières premières à sa valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Les en-cours de production ont été évalués selon les mêmes principes, en fonction de leur avancement dans la fabrication.

Les stocks se décomposent ainsi :

Stocks (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Stocks produits finis et d'en-cours de production	2 276	1 116
Stocks de marchandises et matières premières	34 535	19 614
Total brut des stocks	36 810	20 731
Dépréciation des stocks de produits finis		(23)
Dépréciation des stocks de marchandises et matières premières	(2 290)	(205)
Total dépréciation des stocks	(2 290)	(228)
Total net des stocks	34 520	20 503

Le total des stocks de marchandises et matières premières comprend 4,5 M€ de composants financés par crédit-bail.

Les stocks en fin de période ont augmenté (34,5 M€ contre 20,5 M€ à fin 2018), principalement suite à la consolidation des stocks de Boston Limited (13,5 M€). Ce niveau de stocks représente moins de 3 mois de chiffre d'affaires du Groupe.

La part de Boston Limited dans la dépréciation des stocks s'élève à 1 869 k€.

6.5.6. Clients

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des différents clients.

Au 29/02/2020, la créance du client Blade est nulle au sein des créances clients (hors créances de locations financières). La totalité de la créance a été comptabilisée en créance financière.

Les créances clients, dont les échéances varient selon la nature des contrats, sont généralement comprises entre 30 et 90 jours. Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisées à la juste valeur. Les évaluations ultérieures tiennent compte de la probabilité de recouvrement des créances pouvant amener à comptabiliser une perte de valeur spécifique pour créance douteuse déterminée de la manière suivante :

- les créances en contentieux sont entièrement dépréciées lorsque des éléments probants certains et précis démontrent l'impossibilité du recouvrement ;
- pour les autres créances douteuses, des pertes de valeur sont comptabilisées pour ajuster les montants recouvrables estimés sur la base des informations disponibles lors de la préparation des états financiers.

Les créances irrécouvrables sont constatées en résultat, et les provisions existantes sont reprises.

Clients (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Clients et comptes rattachés	21 404	37 296
Clients factures à établir	889	193
Total brut des comptes clients	22 293	37 489
Dépréciation des clients et comptes rattachés	(473)	(7)
Total net des clients	21 820	37 482

Le niveau de créances clients a connu trois mouvements significatifs sur l'exercice :

- Une meilleure gestion des encours clients : baisse nette de 17,6 M€ ;
- Une transformation de la créance commerciale sur Blade en créance financière : baisse de 15,4 M€ ;
- La consolidation des comptes de Boston Limited : +17,3 M€ de créances clients.

Au 29 février 2020, les créances s'élèvent ainsi à 21,8 M€ (contre 37,5 M€ à fin 2018), ce qui représente moins de 2 mois de chiffre d'affaires du Groupe.

6.5.7. Autres actifs courants et non courants

Autres actifs courants (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Avances et acomptes versés	4 506	259
Créances sur personnels et org. sociaux	234	-
Créances fiscales	5 902	1 560
Impôts société	1 233	23
Charges constatées d'avance	1 809	1 344
Divers	4 086	188
Prêts et cautionnements courants	-	395
Autres actifs financiers courants	-	4
Total Autres Actifs courants	17 770	3 773

Les charges constatées d'avance sont constituées de marchandises facturées mais non réceptionnées au 29 février 2020.

Le poste "Avances et acomptes versés" a augmenté fortement en raison de la dégradation des en-cours opérée par les compagnies d'assurance-crédit déjà en début d'année 2020 lorsque la crise du Covid19 est survenue en Asie. Le groupe doit dorénavant payer certains fournisseurs de composants d'avance.

La ligne "Divers" correspond au solde des créances ouvertes avec les entreprises liées (principalement Boston IT Solutions Pvt. Limited India).

6.5.8. Capitaux propres

CAPITAL SOCIAL

Le capital de la société 2CRSI s'élève à 1 282 k€. Il est divisé en 14 243 430 actions ordinaires de 0,09€ chacune, entièrement libérées.

DIVIDENDES VERSES

Les dividendes versés en 2019/2020 se sont élevés à 175 k€ au titre des actions de préférence. Ils ont été comptabilisés en Coûts de l'endettement financier, net. Un dividende de 175 k€ a été versé en 2017 et 2018 au titre de ces mêmes ADP (cf.note 6.5.9).

BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

En 2017, la Société a procédé à l'attribution de bons de souscriptions d'actions au profit des mandants d'Audacia ayant donné lieu à l'émission de 350.000 actions de préférence ADP 2017 au profit de ces mandants. Les actions de préférence (les « ADP 2017 ») ne feront pas l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris. Holding Alain Wilmouth bénéficie d'une option de rachat des ADP 2017 en 2023. Le prix de rachat des ADP 2017 est égal à 110 % du nominal des ADP 2017 (110 % x 10 euros) augmenté, le cas échéant, du dividende cumulé.

Les ADP 2017 n'ont pas de droit au versement du dividende ordinaire de la Société. En revanche, chaque ADP 2017 a droit à un dividende annuel prioritaire et cumulatif, versé par préférence à toutes les autres actions de la Société, prélevé sur les sommes distribuables et versé au plus tard le 10 juillet de chaque année.

Le Dividende Prioritaire est égal au taux du Dividende Prioritaire multiplié par 10 euros. Pour tous les exercices sociaux clos avant le 1^{er} janvier 2023, le taux du Dividende Prioritaire est égal à 5 %.

Pour les exercices sociaux clos postérieurement à cette date, le taux du Dividende Prioritaire est égal à Euribor 12 mois + 1,5 %. En cas d'allongement de la durée d'un exercice social au-delà de douze mois, le montant des Dividendes Prioritaires sera augmenté *pro rata temporis*.

Etant donné que les BSA ont permis de souscrire aux ADP 2017, qui ne sont elles-mêmes pas des instruments de capitaux propres au sens d'IAS 39, les BSA sont analysés comme des instruments de dette. Par conséquent, conformément à IAS 32, lors de leur émission, ces BSA sont comptablement traités comme des dérivés, évalués à la juste valeur, avec les variations ultérieures de juste valeur en résultat. Aucune variation de juste valeur n'est enregistrée pour cet exercice étant donné que les BSA ont été émis et souscrits en 2017.

CONTRAT DE LIQUIDITE

Le 3 juillet 2018, la Société a mis en place un contrat de liquidité avec Portzamparc en mettant à disposition 300 milliers d'euros. A la clôture, les actions auto détenues sont retraitées en diminution des capitaux propres.

Les résultats réalisés sur l'achat et la revente d'actions propres sont reclassés du résultat vers les capitaux propres net d'impôts.

6.5.9. Dettes financières courantes et non courantes

Dettes financières et non courantes (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Avances remboursables	340	341
Actions de préférence	3 421	3 325
Emprunts auprès des établissements de crédits	18 143	4 595
Autres dettes financières	11 536	
Dettes de location	15 525	3 636
Dettes de financement Blade	1 047	7 683
Dettes de financement Autres	2 938	-
Dettes financières non courantes	52 950	19 580
Avances remboursables	113	
Autres emprunts	131	
Emprunts auprès des établissements de crédits	4 828	1 471
Concours bancaires courants et intérêts courus	2 717	9
Dettes de location	2 137	541
Dettes de financement Blade	5 809	6 757
Dettes de financement Autres	863	
Dettes financières courantes	16 597	8 778
Total dettes financières	69 547	28 358

AVANCES REMBOURSABLES ET SUBVENTIONS

Conformément à la norme IAS 20, le bénéfice d'un emprunt public à un taux d'intérêt inférieur à celui du marché est traité comme une subvention publique.

Ainsi, les avances conditionnées octroyées à faible taux d'intérêt, sont retraitées selon les règles suivantes :

- Le « prêt » accordé par le gouvernement a été comptabilisé et évalué selon les dispositions d'IAS 39. En conséquence, le Groupe enregistre la dette correspondant à sa juste valeur, c'est-à-dire avec une décote (correspondant au différentiel de taux, actualisé au taux du marché), de manière à ramener son taux d'intérêt effectif (TIE) à celui d'une dette normale.

- Le bénéfice du taux d'intérêt inférieur à celui du marché (correspondant à la « décote ») a été évalué en tant que différence entre la valeur comptable initiale de l'emprunt déterminée selon IAS 39 et les produits perçus. Le bénéfice identifié est traité comme une subvention publique. Cette subvention est comptabilisée en résultat au rythme des dépenses engagées par le Groupe et qui sont l'objet de cette subvention.

ACTIONS DE PREFERENCE ADP 2017

Afin de financer son activité, 2CRSI SA a réalisé une augmentation de capital votée à l'AG du 24 avril 2017. A ce titre, 350 000 BSA (donnant chacun le droit à une ADP 2017) ont été souscrits et exercés par les sociétés holding gérées par la société de gestion Audacia.

Les ADP 2017 ont une valeur nominale de 10€, dont une prime d'émission de 910€. Elles sont perpétuelles, ne comportent pas de mécanisme contractuel de remboursement ou de conversion. Elles donnent en revanche un droit à un dividende prioritaire, que 2CRSI doit obligatoirement verser en cas de résultats distribuables. Dans le cas où il n'y aurait pas eu de résultats distribuables durant plus de 6 exercices consécutifs, les ADP 2017 donnent droit au paiement d'un dividende prioritaire cumulé égal aux dividendes prioritaires non versés au-delà du 7^{ième} exercice (7^{ième} exercice compris) capitalisés annuellement à 15%.

Conformément à IAS 32, 2CRSI a comptabilisé une dette à son bilan à hauteur de la totalité du prix de souscription des ADP, compte tenu du versement à perpétuité du dividende.

Ainsi, à l'attribution des ADP, le montant de 3 500 k€ (avant frais d'émission) a été comptabilisé en dette, déduction faite des frais d'émission de 341 k€. Ces frais d'émission sont étalés sur une durée de 6 ans, correspondant à la durée pendant laquelle les ADP portaient un dividende prioritaire et durée estimée de portage par les titulaires actuels.

Le tableau ci-dessous a été effectué sur la base des hypothèses suivantes :

- Paiement des dividendes sur chaque période
- Taux de 5%

Comptabilisation des ADP 2017 (Montants en k€)	31/12/2017	31/12/2018	29/02/2020	28/02/2021	28/02/2022	28/02/2023	28/02/2024
Charges financières	258	175	205	175	175	175	175
Charges financières étalement des frais d'émission	27	57	66	57	57	57	20
Dettes financières	3 268	3 325	3 421	3 449	3 506	3 564	3 556

DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Ci-dessous la liste des emprunts non échus à la fin de l'exercice (y compris ceux remboursés de manière anticipée pour clôture de compte bancaire – données issues des comptes sociaux) :

Banque	Objet	Valeur nominale en milliers	Devise	Date d'émission	Échéance	Taux	Nature taux	Valeur au bilan au 29/02/2020 en milliers d'euros	Juste valeur au 29/02/2020 en milliers d'euros
CIC	Prêt aménagement locaux	70	€	05/06/2012	05/07/2019	4,00 %	fixe	-	-
CIC	Postes informatiques et logiciel de CAO	165	€	05/04/2015	05/03/2020	2,00 %	fixe	3	3
BPI	Prêt export	194	€	30/04/2015	31/01/2022	4,20 %	fixe	78	78
HSBC	Matériel	150	€	01/08/2012	01/08/2019	3,52 %	fixe	-	-
CIC	Prêt travaux	50	€	05/08/2015	05/07/2020	2,00 %	fixe	4	4
BPI	Prêt export	150	€	31/08/2015	31/08/2022	4,54 %	fixe	83	83
Caisse d'Epargne	Prêt aménagement locaux	75	€	22/10/2015	01/02/2021	1,00 %	fixe	15	15
HSBC	Licences et modules informatiques	48	€	01/02/2016	01/02/2021	1,38 %	fixe	-	-
HSBC	Equipements d'entretien	20	€	14/03/2016	01/04/2021	1,38 %	fixe		
SG	Prêt aménagement locaux	50	€	01/04/2016	01/03/2021	0,90 %	fixe	11	11
BNP	Projet R&D	450	€	23/05/2016	23/05/2019	1,50 %	fixe	-	-
Caisse d'Epargne	Projet R&D	250	€	19/09/2016	05/10/2021	1,60 %	fixe	106	106
BNP	Investissements	500	€	07/03/2018	16/02/2021	1,50 %	fixe	169	169
BNP	Investissements	5 000	€	06/12/2018	06/12/2023	1,00 %	fixe	4 020	4 020
BNP	Croissance externe	15 000	€	04/12/2019	04/11/2024	2,25 %	variable Indice Euribor 1 mois (0 % actuellement)	15 000	15 000
HSBC	Matériel	665	£	27/08/2015	27/08/2022	1,40 %	variable + taux de base Bank of England (0,1 % actuellement)	328	328
								19 817	19 817

La ligne "Autres dettes financières" correspond aux dettes vis-à-vis des minoritaires reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises.

DETTES DE LOCATIONS

L'augmentation des dettes de location de 13,5 M€ est notamment liée à la signature d'un bail au titre de l'ensemble immobilier « Le Capitole » pour 8,5 M€. La part du sous-groupe Boston Ltd représente 1 168 k€ (dont 820 k€ en non courant) dans les dettes de locations au 29 février 2020.

DETTES DE FINANCEMENT

Afin d'assurer le financement du contrat avec Blade, le Groupe a mis en place des contrats de sales and lease-back avec des organismes bancaires portant sur les serveurs réceptionnés par le client Blade. Le fonctionnement est le suivant :

- A chaque livraison de serveurs à Blade est adossée une opération de vente par opération de cession-bail avec un organisme bancaire. Dans ce cadre, cet organisme finance les serveurs livrés à Blade et ce financement fait l'objet d'un remboursement sur 36 à 48 mois.
- Conformément à IFRS 15, l'opération juridique de cession aux organismes bancaires n'est pas qualifiée de vente et donc aucun chiffre d'affaires n'est constaté par le Groupe. Le financement reçu est constaté en dette.

Il n'existe pas de garantie ou sûretés réelles sur les biens financés.

Ces contrats ont été traités comme un financement obtenu par le Groupe et les montants reçus des organismes bancaires ont été traités comme des dettes financières. Les principales caractéristiques se présentent comme suit :

Banques	Montant financé HT [Montant encaissé]	Durée de location	1er loyer majoré	Loyer trimestriel	Terme	Date de début	Date de fin	Option d'achat	Taux
NCM	1 314 582	36 mois		118 273	A échoir	01/10/2017	01/10/2020	13 148	5,34 %
LIXXBAIL ETICA	4 000 000	48 mois	600 000	237 604	A échoir	15/10/2017	15/10/2021	Néant	4,61 %
CM CIC	2 095 600	36 mois		182 315	A échoir	16/10/2017	16/10/2020	20 956	3,68 %
NCM	2 629 164	36 mois		236 645	A échoir	31/10/2017	31/10/2020	26 292	5,32 %
NCM	1 450 800	36 mois		130 485	A échoir	30/11/2017	30/11/2020	14 508	5,32 %
NCM	624 000	36 mois		56 141	A échoir	01/01/2018	31/12/2020	6 240	5,34 %
LIXXBAIL ETICA	2 500 562	36 mois	375 084	193 891	A échoir	15/01/2018	15/12/2020	Néant	4,20 %
LIXXBAIL ETICA	3 003 763	36 mois	450 564	235 648	A échoir	01/06/2018	01/05/2021	Néant	5,00 %
LEASE EXPANSION	1 999 979	36 mois		175 539	A échoir	01/06/2018	01/05/2021	Néant	3,60 %
LEASE EXPANSION	2 958 027	36 mois		250 830	A échoir	01/12/2017	01/12/2020	150	1,20 %
NCM	1 600 408	60 mois		87 718	A échoir	12/11/2019	13/11/2024	8 002	3,67 %
NCM	1 515 556	60 mois		83 719	A échoir	01/11/2019	01/11/2024	7 578	3,99 %
NCM	-981 431	54 mois		-55 500	A échoir	01/11/2019	01/11/2024	-10 049	0,78 %
NCM	2 372 203	60 mois		131 017	A échoir	29/03/2019	29/03/2024	11 861	3,99 %

Concernant les dettes de financement, les principales variations de la période concernent :

- Au titre du contrat Blade, les remboursements sur l'ensemble des contrats au titre de la période qui se sont élevés à 7 675 k€ ;
- Un nouveau contrat de financement par crédit-bail de 4,5 M€ a été signé avec Arius (filiale de la BNP) sur une durée de 60 mois et est inscrit sur la ligne "Dettes de Financement Autres" (détail de l'opération en 3.5.5 de l'annexe des comptes sociaux de 2CRSi SA).

Les échéances des dettes financières s'analysent comme suit :

Termes et échéancier de remboursement des dettes financières (Montants en k€)	29/02/2020			
	Total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Avances remboursables	453	113	340	
Actions de préférence	3 421			3 421
Concours bancaires	2 717	2 717		
Dettes locations	17 662	2 137	15 525	
Dettes de financement	22 193	6 672	15 521	
Emprunts auprès établis. de crédit	22 971	4 828	18 143	
Autres emprunts	131	131		
Situation à la clôture de l'exercice 2020.02	69 547	16 597	49 529	3 421

Le tableau ci-dessous présente les mouvements réalisés sur les dettes financières au cours de l'exercice :

(Montants en k€)	31/12/2018	Trésorerie encaissée	Trésorerie décaissée	Autres	29/02/2020
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 066	20 106	(3 201)		22 971
Concours bancaires et Intérêts courus	9	2 708			2 717
Avances remboursables	341			112	453
Dettes de financement Blade	14 440		(7 675)	91	6 856
Dettes de financement Autres		4 507	(706)		3 801
Actions de préférence	3 325			96	3 421
Dettes de location	4 177		(1 834)	15 319	17 662
Autres dettes financières	-			11 536	11 536
Autres emprunts courants	-	115		16	131
Total	28 358	27 436	(13 416)	27 170	69 547

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit provient principalement de l'emprunt contracté pour l'acquisition de Boston pour 15 M€.

Les mouvements « Autres » concernent principalement les variations d'intérêts courus non échus et l'augmentation des dettes de locations consécutives à la signature de nouveaux contrats principalement en France (contrats immobiliers Green Data et 2CRSi).

Les "Autres dettes financières" sont les dettes vis-à-vis des minoritaires reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises.

6.5.10. Juste valeur des instruments financiers

Au regard de la juste valeur des actifs et passifs financiers, aucun événement significatif n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 29 février 2020. A l'exception de la modification des intitulés des différentes catégories d'actifs et de l'actualisation de la dette liée au put, la mise en place d'IFRS 9 n'a pas entraîné de modification significative quant aux méthodes d'évaluation des valeurs comptables ainsi que des niveaux de juste valeur présentés au 29 février 2019.

L'emprunt de 15 M€ contracté le 4 décembre 2019 est soumis au respect de covenants.

En effet, les ratios financiers (R1, R2 et R4) ci-dessous devront être maintenus, à chaque date de test pour la période de test considérée, à un niveau inférieur à ceux indiqués dans le tableau ci-dessous :

- R1 = Dettes Financières Nettes / EBITDA pour le Périmètre groupe Boston Ltd calculé semestriellement et pour la première fois le 29/02/2020
- R2 = Dettes Financières Nettes / EBITDA pour le Périmètre consolidé du groupe calculé semestriellement et pour la première fois le 28/02/2021
- R4 = Dettes Financières Nettes / Fonds Propres pour le Périmètre historique de 2CRSi calculé semestriellement et pour la première fois le 29/02/2020

Date de test	Ratio R1 inférieur à	Ratio R2 inférieur à	Ratio R4 inférieur à
29/02/2020 et 30/08/2020	3 x	N/A	60 %
du 28/02/21 au 30/08/2024	2,5 x	2,5 x	60 %

Les ratios R1 et R4 sont respectés au 29/02/2020.

La société s'engage également à maintenir un niveau de trésorerie Brute (augmentée de la part confirmée non tirée de tout endettement Court Terme) supérieur à 10 M€ sur le périmètre du groupe historique 2CRSi à la date de clôture de chaque trimestre comptable et pour la première fois le 31/05/2020, jusqu'à la date de remboursement de l'intégralité des sommes dues.

6.5.11. Dettes fournisseurs

Dettes fournisseurs (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Dettes fournisseurs	16 986	16 544
Factures non parvenues	3 350	670
Total Dettes fournisseurs	20 336	17 214

La part des dettes fournisseurs du groupe historique 2CRSi s'élève à 6 378 k€ au 29/02/20 et la diminution est due à l'activité forte des mois de novembre et décembre 2018 (livraisons à Blade principalement) par rapport à une activité plus faible en cette fin d'exercice en raison de la pandémie et des difficultés d'approvisionnements rencontrées à compter de janvier 2020.

6.5.12. Autres passifs courants

Autres passifs courants (Montants en k€)	29/02/2020	31/12/2018
Avances et acomptes sur commandes clients	1 662	484
Avoirs et RRR clients	1 194	-
Passifs sur contrat non monétaire	3 560	1 085
Dettes sociales	2 488	885
Dettes fiscales	5 778	(75)
Dividendes à payer	755	
Etat - impôts sur les bénéfices	75	
Autres dettes	1 230	-
Total Autres passifs courants	16 742	2 378

6.5.13. Avantages au personnel

AVANTAGES A COURT TERME ET REGIMES D'AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI A COTISATIONS DEFINIES

Le Groupe comptabilise en « Charges de personnel » le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. N'étant pas engagé au-delà de ces cotisations, le Groupe ne constate aucune provision au titre de ces régimes.

REGIMES D'AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI A PRESTATIONS DEFINIES

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel la Société s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini) sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture.

Cette évaluation repose sur l'utilisation de la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte la rotation du personnel et des probabilités de mortalité. Les éventuels écarts actuariels sont comptabilisés dans les capitaux propres, en « autres éléments du résultat global ».

Les engagements envers le personnel sont constitués de la provision pour indemnités de fin de carrière, évaluées sur la base des dispositions prévues par la convention collective applicable à savoir, pour les salariés de la société 2CRSI, la Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseil, et pour les salariés de la société Boston France (ex. Adimes), la Convention collective nationale de commerces de gros.

Cet engagement concerne uniquement les salariés relevant du droit français et il s'élève à 386 k€ au 29 février 2019 contre 208 k€ au 31 décembre 2018. Il tient compte des coûts des services passés pour 117 k€, des coûts financiers pour 4 k€ et des coûts actuariels de 56 k€.

6.6. Autres informations

6.6.1. Contrats de location en tant que preneur

ESTIMATIONS DU MANAGEMENT ET EXPEDIENT PRATIQUE

Comme le permet IFRS 16, le Groupe a choisi de ne pas appliquer les dispositions de la norme à ses contrats de location à court terme et à ses contrats dont les biens sous-jacents sont de faible valeur.

Les durées de location retenues par le Groupe reflètent les durées non résiliables de chaque contrat, auxquelles ont été ajoutées toute option de prolongation ou toute option de résiliation des contrats que le Groupe a la certitude raisonnable d'exercer ou de ne pas exercer. Ainsi, pour les baux immobiliers, dont la durée maximale est de 9 ans avec une sortie possible à 3 et 6 ans, la durée retenue est de 6 ans, à l'exception d'un bail commercial pour lequel la dernière période triennale est engagée et pour lequel la durée retenue est ainsi de 9 ans. En effet, le management n'est pas raisonnablement certain de conserver ses locaux au-delà de cette période, compte tenu (i) de l'absence de caractère stratégique de l'emplacement et (ii) des prix qui ne présentent pas d'avantage incitatif par rapport aux prix du marché. Pour les contrats de location de véhicules et de serveurs utilisés en interne dans le cadre des activités de recherche et développement, la durée retenue est celle des contrats.

Enfin, le taux d'actualisation retenu pour l'évaluation de l'obligation locative est le taux d'emprunt que la Société preneuse aurait obtenu si elle avait eu recours à sa banque pour financer l'acquisition du bien loué.

VARIATION DES DROITS D'UTILISATION PAR CATEGORIE

Droits d'utilisation (Montants en k€)	Baux immobiliers	Matériel de transport	Autres	Total
Valeur brute au 31 décembre 2018	2 902	315	2 656	5 873
Cumul des amortissements et dépréciations	-810	-224	-600	-1 634
Valeur nette au 31 décembre 2018	2 092	91	2 056	4 239
Investissements	11 313			11 313
Entrée de périmètre	1 786			1 786
Valeur brute au 29 février 2019	16 001	315	2 656	18 972
Amortissements et dépréciations	-1 575	-72	-377	-
Valeur nette au 29 février 2020	13 616	19	1 679	15 314

6.6.2. Parties liées

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

D'après la norme IAS 24, « Information relative aux parties liées », une partie liée est une personne physique ou morale qui est liée à l'entité qui présente ses états financiers.

Cela peut être n'importe laquelle des personnes suivantes :

- Une personne ou une société qui exerce un contrôle sur le Groupe ;
- Une entreprise associée du Groupe ;
- Un membre important de l'équipe dirigeante de la Société (ou un membre de sa famille).

Une transaction avec une partie liée implique un transfert de marchandises, de prestations de services ou d'obligations entre le Groupe et la partie liée.

Les transactions avec les parties liées identifiées au 29 février 2019 sont les suivantes :

Parties liées (Montants en k€)	HAW		ALISPALU		GAMESTREAM		BLADE		Boston IT Solutions (India)	
	29/02/2020	31/12/2018	29/02/2020	31/12/2018	29/02/2020	31/12/2018	29/02/2020	31/12/2018	29/02/2020	31/12/2018
Autres produits	;	2	102	127	1	-			-	-
Charges externes		-80	-	-	-	-	-	-	-	-
Ventes de produits & marchandises		-	-	-	160	-	1260		999	-
Achats consommés		-	-	-101	-	-	-		-	-
Produits financiers		-	-	-	1	-	1 664			-
Total	3	-78	102	26	162	0	2 924	0	999	0

Au cours de l'exercice 2019/2020, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport au 31 décembre 2018.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération brute des mandataires sociaux s'élève à 451 795 € pour l'exercice dont 13 800 euros d'avantages en nature.

La rémunération brute des membres du Conseil d'Administration s'élève à 41 000 € pour l'exercice (dont 10 000 € de rémunérations provisionnées pour janvier et février 2020). La somme de 31 000€ correspond au montant brut des jetons de présence attribués aux administrateurs pour l'année civile 2019 auquel s'ajoute la rémunération accordée au censeur pour 10 500 €.

6.6.3. Gestion et évaluation des risques financiers

Le groupe 2CRSI peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le groupe met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique du groupe est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe évalue le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, celui-ci est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la Direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le Groupe n'a pas pris en compte de garanties, ni d'accords de compensation éventuels avec des passifs de même maturité pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les banques relationnelles du Groupe ont toutes satisfait aux exigences des tests de solvabilité prévus par les réglementations de l'UE.

Un risque crédit existe dès lors qu'une perte éventuelle peut survenir, si un client ne peut honorer ses engagements dans les délais prévus. Le Groupe exige de ses clients le versement d'acomptes lors de chaque première commande ou si l'encours client autorisé est dépassé.

RISQUE DE TAUX

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux de change sur les transactions commerciales et financières qui sont effectuées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité du Groupe qui les enregistre.

Le Groupe, du fait de son implantation internationale, est naturellement exposé aux fluctuations des devises étrangères (hors Euro sa devise fonctionnelle et de reporting) dans lesquelles sont réalisées ses opérations (risques de transaction et de conversion des résultats) et dans lesquelles sont libellés ses actifs et passifs. Le Groupe effectue près de 80 % de ses approvisionnements en USD et facture près de 55 % en USD.

Les transactions intra groupe sont essentiellement réalisées dans les devises de la société qui émet la facture. Cela permet d'assurer l'auto-couverture

A fin 2018, le Groupe n'avait pas d'engagement d'achats à terme de devises.

La dette du groupe étant principalement à taux fixe, le groupe n'est que peu confronté à des risques de taux d'intérêt.

La liste des emprunts et de leurs caractéristiques figure dans la note 6.5.9.

RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond à la capacité du Groupe à disposer de ressources financières afin de faire face à ses engagements soit le risque pour le Groupe de ne pas être en mesure de rembourser ses dettes.

Le Groupe a recours à des sources de financement diversifiées, notamment :

- des emprunts auprès d'établissements bancaires ;
- des financements et garanties auprès de la BPI ;
- des avances remboursables et subventions ; et
- des contrats de cession-bail.

L'endettement financier net ressort à 59,4 M€ au 29 février 2020 et inclut 17,7 M€ de dettes de location (IFRS 16) et 15 M€ de dettes financières liées aux clauses de compléments de prix et options de vente accordées aux minoritaires de Boston Ltd ainsi qu'aux Actions de préférence.

L'emprunt de 15 M€ qui a permis de financer l'acquisition des titres de Boston Ltd en décembre 2019 est soumis à des covenants portant sur le niveau de trésorerie du Groupe ainsi que sur des ratios d'endettement (cf partie 6.5.5.10). Le groupe historique 2CRSi ne respecte pas à la date du 31/05/2020, le niveau de trésorerie convenu dans le contrat de prêt sénior conclu le 05/12/2019. Prévenue du non- respect de cet engagement, la banque a confirmé renoncer à l'exigibilité anticipée de la dette.

Par ailleurs, le Groupe a conclu avec l'ensemble de ses filiales une convention de trésorerie lui permettant, le cas échéant, d'optimiser la gestion de ses ressources.

A fin juin, la trésorerie brute du groupe s'élève à 8,6 M€, auxquels s'ajoutent des lignes de financement mobilisables de 9,3 M€ (découvert bancaire, lignes de crédit à court terme non tirées).

Le principe de continuité d'exploitation a été retenu par les actionnaires sur la base de la trésorerie disponible au 29 février 2020 et des financements à obtenir qui doivent permettre de couvrir les besoins de trésorerie prévisionnels du Groupe.

6.6.4. Passifs éventuels

Aucun passif éventuel n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes consolidés.

Deux litiges prud'homaux sont nés au cours de l'exercice clos le 29 février 2020. Le premier est provisionné à hauteur de 21 k€ et la société estime que les réclamations sur le second, qui s'élèvent au total à 321 K€, sont infondées. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée sur le deuxième. Les autres provisions correspondent à des provisions pour garanties chez Boston.

6.6.5. Engagements hors bilan

Engagements hors bilan en k€ (hors dettes locations et CB)	Engagements donnés	Engagements reçus
Nantissements fonds de commerce	3	
Nantissements Titres Green Data	6	
Nantissements Titres Boston	15 000	
Caution solidaire 2CRSi (bail Green Data)	1 452	
Caution BPI		64
Délégation assurance sur emprunt		5 000
Garantie BPI sur autorisation de découvert		2 025
Caution personnelle personne physique		11
Garantie envers le CERN (\$ 181 275)	165	
Garantie sur ligne import (£3 395 048)	3 979	
Garantie sur ligne escompte client (£1601 111)	1 877	
Garantie sur emprunt (£ 279 599)	328	

6.6.6. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (Montants en k€)	AU 29/02/2020		AU 31/12/2018	
	EY	SFR	EY	KPMG
Commissariat aux comptes, certification, examen limité des comptes individuels et consolidés	196	105	148	130
Société mère	187	105	130	130
Filiales intégrées globalement	9	-	18	-
Services autres que le commissariat aux comptes	123	6	227	181
Société mère	123	6	227	181
Total	319	111	375	311

Les services autres que la certification des comptes concernent principalement :

- les prestations rendues par Ernst & Young Audit et son réseau dans le cadre de diligences comptables et financières réalisées en vue de l'acquisition de Boston Ltd;
- les prestations rendues par SFR et son réseau dans le cadre d'une attestation relative aux dépenses afférentes au projet OpenBlade dans le cadre d'attribution de deux aides à l'innovation.